

Jeudi 20 octobre 2016

## La Métropole soutient les communes : réaménagement complet des abords des écoles de La Neuville Chant d'Oisel

Acteur majeur de l'aménagement du territoire, la Métropole assure l'entretien et la rénovation des espaces publics sur l'ensemble des 71 communes. C'est pourquoi, elle décline son action publique à travers cinq pôles de proximité sur le territoire permettant d'être au plus proche des besoins des communes et des habitants. Exemple réussi de ce travail de collaboration de proximité, le chantier de réaménagement des abords des écoles de La Neuville Chant d'Oisel. Frédéric SANCHEZ, Président de la Métropole Rouen Normandie et le maire de la commune, Julien DEMAZURE, ont inauguré les aménagements et la mise en sécurité de l'espace public, dont les premières réalisations avaient été engagées en 2015. Ces travaux de voiries et d'espace public visent à garantir une sécurité et une meilleure organisation des sorties des écoles.

### Une meilleure sécurité pour les abords des écoles

Les travaux d'aménagement des abords des écoles ont été étudiés en concertation avec les pompiers, dont la caserne se situe à proximité directe, ainsi qu'avec les directrices des écoles et les parents d'élèves. Ils ont été validés dans le cadre de la programmation pluriannuelle en conférence locale des maires organisée par la Métropole.



Abords des écoles

Depuis septembre 2015, ce sont **23 places de stationnement qui sont désormais disponibles à proximité de l'école de La Neuville Chant d'Oisel**. Situées entre le stade et la salle polyvalente, les places de parking supplémentaires améliorent les conditions de sécurité pour les parents et les enfants.

Les travaux réalisés par la Métropole se chiffrent à 25 000€. Ils étaient une première étape de réflexion menée par la Métropole et la commune pour améliorer l'espace public d'un secteur plus large.

Dans la suite de cette réflexion, de nombreux aménagements ont été décidés pour lesquels des travaux ont débutés en juillet dernier et ont été achevés pour la rentrée scolaire de septembre 2016.

Les travaux ont consisté au réaménagement de l'espace public devant les écoles primaire « Georges Brassens », maternelle « Oiseau de feu » et la crèche « Grain d'Aile » de La Neuville Chant d'Oisel, avec :

- La création de **38 places parking dont 2 places pour les Personnes à Mobilité Réduite**
- La création **d'un parking de 12 places** réservées uniquement aux pompiers et aux enseignants des écoles
- La création de **2 dépose-minute de 3 places de stationnement chacun**
- La réalisation de **cheminements piétonniers** pour garantir la sécurité et la circulation des personnes
- Le **renouvellement complet de l'éclairage public**
- L'installation de **barrières et bornes de sécurité**
- La pose de **nouvelles clôtures en façade des écoles.**



La totalité de ces travaux s'élèvent à 310 000 € TTC à la charge de la Métropole dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement élaboré avec la commune.

## La Métropole soutient les communes

Depuis plusieurs années, la commune connaît un accroissement de sa population avec l'arrivée de nombreuses familles. Aujourd'hui plus de 270 enfants sont scolarisés dans les deux écoles de la commune qui comptent 4 classes en maternelle et 7 classes en élémentaire.

Engagée en 2014, la rénovation de la toiture de l'école « Oiseau de feu » a également été réalisée. Construite dans les années 1980, l'école accueille aujourd'hui 102 élèves. L'école voyait sa toiture devenir de plus en plus vétuste et sujette à des problèmes d'étanchéité. Aujourd'hui achevée la nouvelle toiture permet de garantir un meilleur confort aux élèves et d'améliorer le bilan énergétique du bâtiment.

La totalité des travaux menés sur les trois dernières années s'élève à 211 000€ pour lequel la Métropole a engagé **78 100€ dans le cadre du Fonds d'Aide à l'Aménagement des petites communes**. Pour cette rénovation la commune a également bénéficié de financements de l'État, via la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).



*Nouvelle toiture de l'école « Oiseau de feu »*

Plus anciennement, la Métropole avait également aidé à la réalisation d'un nouveau restaurant scolaire (bâtiment basse consommation disposant de panneaux photovoltaïques) dont les travaux s'étaient déroulés entre 2011 et 2013. Le Fonds d'Aide aux Aménagements avait permis de financer 41 300 € pour ce chantier d'envergure pour la commune.



Chaque pôle dispose d'enveloppes budgétaires, d'outils et d'équipes dédiés permettant un système de pilotage local des programmations en matière d'investissements de proximité.

- **Les aides de la Métropole aux communes**

La Métropole apporte son soutien à l'investissement des communes afin de faciliter la vie des habitants qui utilisent les services municipaux. Deux fonds d'aides financières sont disponibles pour permettre la réalisation d'aménagements ou d'équipements pour toutes les communes du territoire.

### 1/Fonds d'Aide à l'Aménagement

Solidaire des communes, la Métropole soutient les aménagements portés par les communes à travers le Fonds d'Aide à l'Aménagement (FAA) pour les petites communes ; soit 45 communes de moins de 4 500 habitants. Ce fonds permet notamment de financer des travaux de sécurité, d'entretien du patrimoine, de réhabilitation de bâtiments, d'aménagement de chemins piétonniers, de réhabilitation de commerces et de soutien aux écoles. En 2016, la Métropole Rouen Normandie a réservé 600 000 € pour ce fonds.

### 2/Fonds de Soutien d'Investissements aux Communes

En janvier 2016, en complément du FAA, la Métropole a créé pour toutes les communes un fonds de soutien aux investissements à hauteur de 60 millions d'euros sur la période 2016-2020 : le Fonds de Soutien aux Investissements Communaux (FSIC).

Quatre domaines sont concernés : l'accessibilité, les bâtiments communaux, les espaces publics et le renouvellement urbain. C'est un outil au service du développement, de la construction, de la rénovation, de l'aménagement et de l'équipement des communes mais également au service de l'emploi qui contribue à soutenir l'activité des entreprises locales notamment dans le secteur des travaux publics.

Sur 5 ans, l'enveloppe financière de 60 M€ est répartie sur les investissements liés à :

- l'accessibilité des personnes à mobilité réduite : 15 M€
- la réalisation de travaux de rénovation énergétique, de restauration du patrimoine communal (crèches, centre de loisirs...) : 15 M€
- les aménagements sur l'espace public communal (parcs et jardins, aire de jeux, sécurité des abords des bâtiments publics) : 15 M€
- les travaux effectués dans le cadre de l'ANRU Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine : 15 M€.



## Dossier de presse Métropole Rouen Normandie

Il est entendu que le FSIC est notamment cumulable avec l'aide régionale à la rénovation thermique des bâtiments et, pour les communes de moins de 4 500 habitants, avec les Fonds d'Aides à l'Aménagement.

Depuis la mise en place de ce Fonds de soutien en janvier dernier, la Métropole a financé 4 millions d'euros de projets répartis sur une quarantaine de communes.

### Contact Presse

Marion FALOURD  
Attachée de presse  
02 32 12 23 16 – 06 16 21 38 54  
[marion.falourd@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:marion.falourd@metropole-rouen-normandie.fr)